

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 26 MARS 2013 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

- 2 AVR. 2013

N° 2 - 37 / 2013: CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS -
 PROGRAMMATION ANNÉE 2013 - AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTE
 DU LEZERT (RD 111) À CAMBON D'ALBI

L'An Deux Mille Treize, le 26 mars 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 26 mars 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard POJUADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Noël RAMON, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Thierry GINESTET, Dominique SANCHEZ, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 44

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 26 MARS 2013**N° 2 - 37 / 2013: CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMATION ANNÉE 2013 - AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTE DU LEZERT (RD 111) À CAMBON D'ALBI**

Pilote: Maîtrise d'ouvrage programmation travaux

Autres services concernés par le présent rapport: Finances et budget

Direction générale des services

Affaires juridiques, et marchés publics

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

Suite au développement de l'urbanisation le long de la route du Lézert (RD 111), et suite à la répétition d'accidents de la circulation, la commune de Cambon a souhaité réaliser des aménagements de sécurité sur la section de la route du Lézert comprise entre Camp-Blanc et la rue Claude Monet.

Un projet relatif à cet aménagement a été étudié par le bureau d'études de la communauté d'agglomération de l'albigeois.

La commune de Cambon a validé le projet et retenu dans son programme de voirie 2103 la réalisation des deux aménagements suivant :

- création d'une section à sens prioritaire à proximité de la rue du stade,
- modification du carrefour situé à l'intersection de la route du Lézert (RD 111), de la côte de Cambon menant au centre-bourg et du chemin de la côte de la Borie, avec changement du régime de priorité et création d'un plateau ralentisseur.

Le montant des travaux est estimé à 40 409 € HT.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

- d'approuver l'opération d'aménagement de sécurité sur la route du Lézert (RD 111) par la commune de Cambon,
- de l'inscrire dans la programmation de l'année 2013 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- d'approuver le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Aménagement n° 3 :	1 826 €	Département du Tarn	12 122 €
Aménagement n° 2 :	38 583 €	Communauté d'agglomération	28 287,00 €
TOTAL	40 409 €	TOTAL	40 409 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement du Département du Tarn,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération d'aménagement de sécurité route du Lézert (RD 111) à Cambon d'Albi.

DIT que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 2013 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant:

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Aménagement n° 3 :	1 826 €	Département du Tarn	12 122 €
Aménagement n° 2 :	38 583 €	Communauté d'agglomération	28 287 €
TOTAL	40 409 €	TOTAL	40 409 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès du Département du Tarn.

AUTORISE le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la partie des travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 mars 2013,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

